



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

ÉTAIENT ABSENTS:

Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Nathalie Boudreault	Adj. Directrice générale
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h03.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**3. RÉOLUTION N° 2024-040
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
SÉANCE DU 19 MARS 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉOLUTION N° 2024-041
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6
FÉVRIER 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 Février 2024 de 18 h 45 tel que rédigé.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N^o 2024-042
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6
FÉVRIER 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2024 tel que rédigé.

**6. RÉSOLUTION N^o 2024-043
JARDINS COMMUNAUTAIRES / PROJECTION FINANCIÈRE
ET RÉALISATION – VOLET 1 et 2 : AUTORISATION**

ATTENDU la projection financière présentée aux membres du conseil par l'administration municipale concernant la réalisation du projet des jardins communautaires;

ATTENDU que les membres du conseil se montrent favorables au plan de réalisation;

ATTENDU l'engouement que suscite le projet auprès de la population;

ATTENDU le financement déjà confirmé par le CISSS par le biais de la mesure « 2.2 Plan d'action interministérielle 2022-2025. Politique gouvernementale de prévention en santé » d'un montant de huit mille sept cent soixante-dix-huit dollars (8 778,00 \$);

ATTENDU que le coût projeté total de la réalisation du volet 1 se chiffre à vingt-deux mille huit cent trente-deux dollars et soixante-seize sous (22 832,76 \$) en considérant la réclamation des taxes;

ATTENDU que le conseil municipal se montre également favorable au volet 2, sous condition de financement à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal adopte le plan de financement et de réalisation du volet 1 des jardins communautaires;

QUE l'administration municipale soit autorisée à procéder à l'exécution des travaux entourant le volet 1, incluant l'autorisation d'effectuer les dépenses nécessaires aux fins de la réalisation.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**7. RÉSOLUTION N° 2024-044
LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA
MUNICIPALITÉ : DÉPÔT**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit préparer et soumettre au conseil municipal les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tels qu'indiqués au rôle d'évaluation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte en dépôt la liste présentée par le secrétaire-trésorier des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, incluant le relevé des créances à jour.

**8. RÉSOLUTION N° 2024-045
SITE INTERNET MUNICIPAL / ENTREPRISE « MATHIEU
LAJEUNESSE MÉDIAS INTERACTIFS » / FRAIS ANNUEL :
AUTORISATION**

ATTENDU la soumission reçue de l'entreprise « Mathieu Lajeunesse Médias Interactifs » pour la gestion du site internet de la municipalité, incluant l'hébergement, la mise à jour du site et des copies de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'accepter la soumission de l'entreprise « Mathieu Lajeunesse Médias Interactifs » au montant de sept cents dollars (plus taxes).

**9. RÉSOLUTION N° 2024-046
ADJOINTE DIRECTRICE GÉNÉRALE / ACCÈS D :
AUTORISATION**

ATTENDU que le travail d'adjointe directrice générale requiert d'avoir accès aux comptes de la municipalité par le biais d'AccèsD Affaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE l'autorisation soit donnée d'ajouter l'adjointe directrice générale, madame Nathalie Boudreault, au titre d'administrateurs principaux du service AccèsD Affaires de la municipalité de Natashquan.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**10. RÉOLUTION NO 2024-047
ADJOINTE DIRECTRICE GÉNÉRALE / CLICSEQR :
AUTORISATION**

ATTENDU que le travail d'adjointe directrice générale requiert d'avoir accès aux comptes de la municipalité de Revenu Québec par le biais de « Mon Dossier Entreprise »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE l'autorisation soit donnée d'ajouter l'adjointe directrice générale, madame Nathalie Boudreault, au titre de représentante de la municipalité de Natashquan, afin que cette dernière ait accès, par le biais de « Mon Dossier Entreprise », aux documents électroniques dans ClicSÉQR et dans tous autres services offerts par les ministères gouvernementaux.

**11. RÉOLUTION NO 2024-048
RTC INFORMATIQUE / ACHAT D'UN
ORDINATEUR PORTABLE POUR L'USINE DE TRAITEMENT
D'EAU POTABLE: AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU les travaux de mise à niveau du système d'automatisation à la station de traitement d'eau potable prévu dans le cadre de la programmation no 4 de la TECQ 2019-2024;

ATTENDU que les travaux de réalisation de la mise à niveau sont prévus pour avril 2024 et seront effectués par l'entreprise « Les Services JFL »;

ATTENDU la nécessité d'installer un ordinateur portable au préalable à la station de traitement pour un accès efficace aux systèmes de gestion informatisé;

ATTENDU la soumission reçue par RTC informatique au coût de mille neuf cent dix-huit dollars et cinquante-cinq sous (1 918,55 \$, plus taxes);

ATTENDU que l'administration municipale a procédé à l'achat de l'ordinateur portable, compte tenu des délais de livraison et de l'échéance prévue des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'entériner l'achat précédemment fait d'un ordinateur portable auprès de RTC Informatique pour un montant de mille neuf cent dix-huit dollars et cinquante-cinq sous (1 918.55 \$, plus taxes) et d'en autoriser le paiement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**12. RÉOLUTION NO 2024-049
DETEKTA / CALIBRATIONS DES DÉTECTEURS DE NO2 ET
CO2 À L'AÉROPORT ET À LA STATION DE TRAITEMENT DE
L'EAU POTABLE: AUTORISATION**

ATTENDU l'avis de non-conformité émise par la CNESST concernant les détecteurs de CO2 et NO2 à la station de traitement d'eau potable ainsi qu'au garage des installations aéroportuaires;

ATTENDU la soumission reçue de la firme Detekta pour la calibration des détecteurs aux deux endroits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'octroyer à la firme Detekta la calibration des détecteurs de NO2 et de CO2 pour un montant de mille sept cents dollars (1 700,00 \$, plus taxes) soit :

- Mille deux cents dollars (1 200,00 \$, plus taxes) pour le garage de l'Aéroport;
 - Cinq cents dollars (500,00 \$, plus taxes) pour la station.
-

**13. RÉOLUTION NO 2024-050
CROIX ROUGE / ENTENTE ET AVIS DE CONTRIBUTION :
AUTORISATION**

ATTENDU le renouvellement de l'Entente de Services aux Personnes sinistrés (ci-après « Entente ») entre la Société Canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de Natashquan;

ATTENDU que l'Entente entre en vigueur à compter du 09 mai 2024;

ATTENDU que le montant annuel de la cotisation, couvrant la période de mai 2024 à avril 2025, est de deux cent vingt-cinq dollars (225,00 \$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général, monsieur Denis Landry et le maire, monsieur Henri Wapistan, à signer, pour et au nom de la municipalité de Natashquan, le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge.

D'autoriser le paiement au montant de 225.00\$.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

14. RÉOLUTION NO 2024-051

**ENTREPRISE CJB INC. / REMPLACEMENT DES FENÊTRES
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET RÉFECTION DU PLANCHER
DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : AUTORISATION DE
PAIEMENT**

ATTENDU les travaux effectués par l'entreprise CJB Inc. concernant le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville;

ATTENDU que les travaux de fenestration ont été réalisés dans le cadre du Programme d'aide financière des édifices municipaux (PRABAM), pour un montant totalisant soixante-six mille neuf cent neuf dollars et soixante et onze sous (66 909,71 \$, plus taxes);

ATTENDU, d'autre part, les travaux de remplacement, effectués par la même entreprise, du revêtement du plancher de la bibliothèque municipale;

ATTENDU que le montant des travaux réalisés à la bibliothèque, conforme à la soumission précédemment reçue, est de onze mille cent quinze dollars et dix sous (11 115,10 \$, plus taxes);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder au paiement des deux factures pour un montant totalisant soixante-dix-huit mille vingt-quatre dollars et quatre-vingt-un sous (78 024,81 \$, plus taxes).

15. RÉOLUTION NO 2024-052

**SERVICE INCENDIE DE NUTASHKUAN / INTERVENTION DU
4 MARS 2024 AU 7, ALLÉE DU CORDONNIER:
AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU l'incendie du 4 mars 2024 au 7, allée du Cordonnier qui a nécessité l'intervention du Service Incendie de la communauté de Nutashkuan;

ATTENDU, d'autre part, l'aide terrain apportée par monsieur Cédric Hounsell lors du sinistre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à payer au Conseil des Premières Nations des Innus de Nutashkuan la somme de quatre mille neuf cent vingt-neuf dollars et vingt sous (4 929,20 \$).

D'autoriser l'administration municipale à payer à monsieur Cédric Hounsell un montant de cent vingt dollars (120,00\$) pour quatre heures d'assistance à raison de 30,00 \$ de l'heure.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**16. RESOLUTION NO 2024-053
TECQ 2019-2024 / MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS
D'EAU POTABLE / ENTREPRISE CWA / SOUMISSION POUR
DEUX PANNEAUX DE DOSAGE DUPLEX : AUTORISATION**

ATTENDU la programmation no 4 de TECQ 2019-2023 (programme de la *taxe sur l'essence et de la contribution du Québec*) acceptée par le MAMH;

ATTENDU qu'après analyse, le constat est fait de la vétusté des panneaux de dosage duplex de carbonate de sodium à la station de captation de l'eau et d'hypochlorite de sodium à la station de traitement de l'eau potable;

ATTENDU que le remplacement des systèmes précédemment mentionnés entre dans les paramètres de la mise à niveau des installations d'eau potable telle qu'inscrite dans la programmation no 4 de TECQ 2019-2024;

ATTENDU que l'entreprise CWA a été contactée pour soumissionner sur le remplacement desdits systèmes;

ATTENDU que la soumission reçue correspond aux coûts initialement prévus;

ATTENDU l'analyse de l'offre de service par les membres du conseil municipal et en considération de la recommandation faite par la firme Tetra Tech QI Inc., mandataire du suivi des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de gré à gré avec l'entreprise CWA, pour un montant 56 600,00 \$ (plus taxes), mise en route, formation, transport, main d'œuvre et frais de subsistance inclus, pour le remplacement des deux panneaux de dosage duplex.

**17. RÉOLUTION NO 2024-054
POSTES CANADA / INTENTION DE RENOUVELLEMENT DE
BAIL : ADOPTION**

ATTENDU le présent bail qui lie la municipalité de Natashquan à Postes Canada pour la location d'un espace situé au 29, chemin d'en Haut et qui se termine le 30^e jour d'avril 2025;

ATTENDU l'intention des parties de procéder au renouvellement du bail pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'autoriser le directeur municipal à communiquer à Postes Canada l'intention de la municipalité de Natashquan de renouveler le bail selon les termes et conditions entendus, à l'exception des mensualités qui doivent être définies par les parties.

**18. RÉOLUTION NO 2024-055
POLITIQUE D'UTILISATION DU JARDIN COMMUNAUTAIRE :
DÉPÔT ET ADOPTION**

ATTENDU le projet du jardin communautaire et le désir d'encadrer son bon fonctionnement par une politique d'utilisation;

ATTENDU que les membres du conseil ont reçu copie de la politique déposée par l'administration municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'accepter en dépôt la politique relative au jardin communautaire.

D'adopter ladite politique telle que déposée.

**19. RÉOLUTION NO 2024-056
TETRA TECH QI INC. / ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA
PROGRAMMATION TECQ 2019-2024: AUTORISATION**

ATTENDU que dans le cadre de la programmation TECQ 2019-2024 la municipalité de Natashquan s'adjoint les services d'une firme d'experts-conseils, nommément l'entreprise Tetra Tech QI Inc., pour une assistance technique;

ATTENDU que l'enveloppe budgétée disponible a été atteinte;

ATTENDU qu'il y a lieu d'ajuster le budget en considérant l'assistance technique indispensable à la saine gestion du dossier de la TECQ 2019-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à augmenter le budget consenti à l'assistance technique auprès de Tetra Tech QI Inc. d'un montant de trois milles dollars 3 000,00 \$.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**20. RÉSOLUTION NO 2024-057
MRC DE MINGANIE / FONDS DE SOUTIEN AU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL / JARDIN COMMUNAUTAIRE /
DEMANDE DE FINANCEMENT : AUTORISATION**

ATTENDU le projet de jardin communautaire soutenu par la municipalité de Natashquan dont la réalisation est prévue au printemps 2024;

ATTENDU l'importance de créer un cadre budgétaire incluant l'anticipation du coût des travaux et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de Natashquan autorise la demande de soutien financier auprès de la MRC de Minganie dans le cadre du Fonds de soutien au développement social pour la réalisation du projet de jardin communautaire;

QUE le directeur général, Denis Landry, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents et formulaires jugés pertinents à cette demande, incluant, s'il y a lieu, l'entente de financement.

**21. RÉSOLUTION NO 2024-058
SOCIÉTÉ DU PLAN NORD / PROGRAMME DE SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE NORDIQUE / JARDIN COMMUNAUTAIRE /
DEMANDE DE FINANCEMENT : AUTORISATION**

ATTENDU le projet de jardin communautaire soutenu par la municipalité de Natashquan dont la réalisation est prévue au printemps 2024;

ATTENDU l'importance de créer un cadre budgétaire incluant l'anticipation du coût des travaux et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de Natashquan autorise la demande de soutien financier auprès de la Société du Plan Nord, dans le cadre du Programme de sécurité alimentaire nordique pour la réalisation du projet de jardin communautaire;

QUE le directeur général, Denis Landry, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents et formulaires jugés pertinents à cette demande, incluant, s'il y a lieu, l'entente de financement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**22. RÉSOLUTION NO 2024-059
SOCIÉTÉ DU PLAN NORD / FONDS D'INITIATIVES
NORDIQUES / PARC INTERGÉNÉRATIONNEL / DEMANDE
DE FINANCEMENT; AUTORISATION**

ATTENDU le projet de parc intergénérationnel soutenu par la municipalité de Natashquan dont le début des travaux est prévu en 2024;

ATTENDU l'importance de créer un cadre budgétaire incluant l'anticipation du coût des travaux et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de Natashquan autorise la demande de soutien financier auprès de la Société du Plan Nord, dans le cadre du Fonds d'initiatives nordiques pour la réalisation du projet de parc intergénérationnel;

QUE le directeur général, Denis Landry, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents et formulaires jugés pertinents à cette demande, incluant, s'il y a lieu, l'entente de financement.

**23. RÉSOLUTION NO 2024-060
JOURNAL LE PORTAGEUR / DEMANDE DE COMMANDITE:
AUTORISATION**

ATTENDU la demande reçue par le Journal Le Portageur pour une commandite de lunettes pour regarder l'éclipse solaire du 8 avril prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller François McKinnon appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'octroyer une commandite au Journal Le Portageur d'un montant de cent soixante dollars (160.00\$).

**24. RÉSOLUTION NO 2024-061
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 29 février 2024 et en autorise le paiement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 19
MARS 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**25. RÉSOLUTION N° 2024-062
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 29 février 2024 et en autorise le paiement.

26. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de février 2024, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

27. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information, et de suivi.

28. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

**30. RÉSOLUTION N° 2024-063
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19H35.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général